

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

FUNÉRAILLES

DE

M. PAUL DE RÉMUSAT

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Le Lundi 25 janvier 1897.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. GLASSON

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

MESSIEURS,

Servir l'État, cultiver les lettres, aimer la famille, sont les trois préceptes qui ont dirigé et qui expliquent toute la vie de Paul de Rémusat. Ces préceptes, il les tenait de son père, Charles de Rémusat, membre de l'Institut, ministre des affaires étrangères sous la présidence de Thiers, et Charles de Rémusat les avait lui-même recueillis de sa mère, dame du palais de l'impératrice Joséphine. Ces trois noms sont si dignement et si noblement unis entre eux

qu'on ne peut parler de l'un sans rappeler les deux autres.

Paul de Rémusat débuta en 1865 dans la vie politique par les simples fonctions de conseiller municipal, mais ses qualités éminentes et son esprit libéral le désignèrent bientôt au choix des électeurs de son pays, qui l'envoyèrent en 1869 siéger au Corps législatif comme député de la Haute-Garonne. Son activité politique se manifesta surtout sous la troisième République.

Attaché à la personne de M. Thiers, pour qui il ne tarda pas à éprouver une véritable admiration, pénétré des doctrines libérales de son père Charles de Rémusat, il s'habitua rapidement à la pratique des affaires politiques. Il eut l'honneur d'accompagner Thiers dans sa douloureuse mission auprès des principales cours de l'Europe pour demander appui au nom de la France abandonnée et déchirée, mais toujours vivante et avide de résistance. A partir de 1871 et jusqu'à sa mort, il n'a cessé de faire partie de nos Chambres législatives; il était un des représentants les plus autorisés de la République libérale. Tous ceux qui l'ont connu ont apprécié la fermeté de ses convictions, la loyauté de son caractère, le charme de sa personne.

Ce sont aussi ces mêmes qualités qui expliquent ses succès dans le monde des lettres et dans les salons. Bien qu'il eût fait son droit, la vie judiciaire n'eut jamais pour lui un bien vif attrait et son intelligence, si vaste et si souple, ne pouvant se satisfaire par la seule étude de la jurisprudence, il se donna avec une certaine ardeur à celle des sciences naturelles. Il publia bientôt dans la *Revue des*

Deux Mondes et dans le *Journal des Débats*, des articles qui attirèrent sur lui l'attention et alors que les travaux de ce genre sont, le plus souvent par un sort presque fatal, destinés à naître et à mourir le même jour, ceux de Paul de Rémusat, à raison même de leur valeur, ont échappé à l'oubli et ont fini par constituer dans leur ensemble une véritable histoire des sciences naturelles qui, malgré sa date assez lointaine, peut encore aujourd'hui être consultée avec profit. Mais ce qui constitue surtout les véritables titres de Paul de Rémusat dans la carrière des lettres, ce qui lui a valu la reconnaissance des savants et des historiens, c'est le dévouement vraiment filial avec lequel il a publié certains écrits littéraires de son père, les *Mémoires* et les lettres de sa grand'mère. Ces œuvres sont bien aussi les siennes par les soins avec lesquels il a veillé à leur publication, par les remarquables préfaces dont il les a enrichies, et même par les périls qu'il a su éviter toutes les fois qu'il a dépendu de sa volonté d'y échapper. Il fallait une véritable hardiesse pour publier de nos jours un drame philosophique composé il y a quarante ans, dans des circonstances très différentes et pour une société qui a disparu. « Comment exprimer l'émotion que je ressens, disait Paul de Rémusat, dans la préface qui précède le drame d'*Abélard*, en relisant ces pages brillantes, en livrant au public l'ouvrage préféré de celui dont la mémoire m'est chère? C'est le plus pur, le plus éclatant de son esprit dont je me sépare aujourd'hui, avec tous les sentiments d'un fils et d'un disciple. Je ne saurais dire et je devrais cacher les émotions dont mon cœur est plein, mais il s'agit ici de deux êtres qui se sont le mieux connus,

le mieux aimés et l'on comprendra le trouble de celui qui survit. »

Le péril était encore plus grand le jour où Paul de Rémusat se décida à publier les mémoires de sa grand'mère. L'homme politique livre volontiers ses opinions et sa personne aux critiques de tous, mais il est plus délicat d'y soumettre la mémoire d'une femme vénérée. Les jugements de M^{me} de Rémusat sur les personnes et sur les choses du premier Empire, par cela même qu'ils sont si justes et si vrais, n'étaient-ils pas de nature à éveiller certaines susceptibilités ? Cette fois du moins, Paul de Rémusat ne pouvait pas hésiter : il avait reçu de son père l'ordre impératif de publier les Mémoires de sa grand'mère et sa piété filiale ne lui permettait pas de s'y soustraire. Il s'attacha, au contraire, à respecter scrupuleusement le texte des Mémoires au point de ne leur faire subir aucun changement, aucun retranchement. Ils sont aujourd'hui entre les mains de tous et nous ont révélé la vie intime d'un Napoléon dont nous ne soupçonnions pas l'existence. Par leur accent de sincérité autant que par leur remarquable esprit de pénétration féminine, ces Mémoires imposent le charme et la conviction. Ils nous font aussi connaître cette femme supérieure, encore attachée à la vieille aristocratie et vivant au milieu des intrigues de toutes sortes de la cour impériale. Mais c'est surtout dans sa correspondance avec son fils que la mère apparaît en pleine lumière ; elle est fière de ce fils, et cependant son amour maternel ne l'aveugle pas. Aussi est-elle pour lui une conseillère pleine de prudence et de sagesse. Elle fut en retour la grande passion de la vie de Charles de Rémusat. « Il lui rapportait

et le bonheur des premières années de sa jeunesse, et tous les mérites, tous les succès de son existence entière. Il lui tenait autant par l'esprit que par le cœur, par la ressemblance des idées que par les liens de l'affection filiale. Ses pensées, son souvenir, ses lettres prenaient dans sa vie une place que peu de gens ont pu soupçonner, car il parlait rarement d'elle, parce qu'il pensait sans cesse à elle et qu'il craignait de ne pas trouver chez autrui une sympathie suffisante d'admiration (1). C'est du moins ce que nous apprend Paul de Rémusat. Mais il oublie de nous dire que tels furent aussi ses propres sentiments pour son père. Notre regretté confrère était bien, par l'esprit et par le cœur, le digne héritier de Charles de Rémusat. L'étude si remarquable qu'il a consacrée à M. Thiers en est la preuve, par la grâce et la finesse du style et des observations, parfois aussi par la simplicité du récit, d'autres fois par certains traits d'esprit mordants et incisifs. La vie et les travaux de M. Thiers ont soulevé bien des controverses, souvent même des orages. On a dit que son histoire de la République, du Consulat et de l'Empire devrait être refaite, tout au moins en partie. On lui a même contesté la qualité de grand écrivain en relevant avec une certaine satisfaction des négligences de style. C'est ce qui révolta Paul de Rémusat. « Si l'art d'écrire, dit-il, consistait seulement à envelopper de phrases correctes et élégantes une pensée ingénieuse ou à suivre rigoureusement une image nouvelle et une métaphore heureusement choisie, il y aurait peu de grands écrivains et ce serait presque un paradoxe que

(1) Préface des *Mémoires de M^m de Rémusat*, t. 1, p. 4.

placer M. Thiers parmi ces élus. » Mais l'écrivain de génie, vraiment digne de ce nom, n'est pas un rhétoricien. Il s'élève et plane au-dessus de tous par l'influence qu'il impose et, s'il est homme d'État, par l'éclat de ses actions, par le triomphe de sa politique. M. Thiers a été un grand écrivain parce qu'il a été un grand citoyen : il a libéré le territoire et sauvé l'honneur de la France.

La vie et les travaux de M. Paul de Rémusat le désignaient tout naturellement à l'attention du monde savant et lorsque ses amis songèrent à lui donner un fauteuil à l'Académie des sciences morales et politiques, ils n'eurent qu'à le présenter pour le faire recevoir. Ses confrères de l'Institut espéraient bien ainsi profiter de ses connaissances si variées, de son expérience de la vie politique, de son esprit fin et délicat. Mais, peu après son élection, sa santé s'altéra assez sensiblement pour l'empêcher de venir fréquemment à nos séances et de prendre part à nos discussions. C'était seulement dans de rares visites et dans des conversations particulières que nous pouvions encore apprécier les qualités de notre éminent confrère.

Sa mort fait disparaître le nom de Rémusat de l'Institut où il avait figuré pendant deux générations. Mais la famille de Rémusat reste et cette famille est une de ces lignées privilégiées dont la France nouvelle a le droit de s'honorer autant que la France ancienne, parce qu'elles donnent l'exemple, particulièrement utile dans une démocratie, de l'amour du travail, de la pratique et du respect de la liberté et par-dessus tout du dévouement à la patrie. Puissent les hommages rendus à la mémoire de celui qu'elle vient de perdre, lui permettre de supporter la douleur qui l'accable.

DISCOURS
DE
M. BARDOUX
MEMBRE DE L'INSTITUT
AU NOM DU SÉNAT

MESSIEURS,

La famille de M. Paul de Rémusat a désiré que le triste honneur de lui apporter les adieux du Sénat fût dévolu à l'un de ses anciens collègues qui avaient le plus goûté son commerce charmant et sûr, et qui, depuis 1871, avaient vécu avec lui dans une communion d'opinions et d'idées.

C'est une consolation pour ceux qui l'ont approché de rappeler quelles étaient ses qualités natives, et ce qu'une éducation, à nulle autre pareille, y avait ajouté.

M. Paul de Rémusat avait de qui tenir.

Sa mère était la petite-fille de Lafayette. Sa grand'mère paternelle, dont l'esprit sérieux et ferme, délicat et perspicace, a laissé non seulement des *Mémoires* que vous connaissez, mais aussi un beau livre sur l'Éducation des femmes, était la petite-nièce de M. de Vergennes, le ministre qui contribua à l'indépendance des États-Unis et

qui fut le collègue de Turgot et de Necker. Enfin, son père était une des intelligences les plus brillantes et les plus ouvertes de son siècle, ayant porté sur tous les sujets l'activité de son cerveau fécond, littérature, histoire, politique, morale, philosophie, ne se refusant à rien examiner et examinant tout avec une rare pénétration, causeur incomparable et qui avait aimé passionnément trois choses : la vérité, l'esprit et la liberté.

M. Paul de Rémusat avait été élevé dans la société des hommes les plus considérables, dans un milieu de grands libéraux. Il entendit les échos des harangues des doctrinaires et reçut la culture intellectuelle la plus variée et la plus haute. De très bonne heure, il montrait, la plume à la main, qu'il était capable de tout savoir et de tout expliquer, dans les questions scientifiques les plus ardues, et de tout sentir dans les œuvres littéraires les plus délicates.

Mais plus il agrandissait l'horizon de ses connaissances, et plus son esprit s'affirmait, plus sa modestie prenait le dessus. Il se sentait comme accablé par le souvenir des supériorités qui l'avaient entouré. Admirateur passionné de son père, ayant du sang d'une femme appartenant à la race la plus fine et la plus spirituelle, il hésitait à écrire, tant à force de bon goût, il redoutait de dépasser la note juste ; et ce n'était que dans des causeries intimes qu'il laissait apercevoir tous les dons de séduction que la nature et l'éducation avaient réunis en lui.

Avec ses traditions politiques, il était impossible que Paul de Rémusat ne vînt pas prendre place au Parlement. Déjà, sous l'empire, il avait combattu dans les rangs de

l'opposition libérale. Les événements tragiques de 1870 le mirent en mesure de servir son pays.

Attaché à M. Thiers par les liens d'une vive et respectueuse amitié que sa famille lui avait transmise, il fut choisi comme compagnon par l'illustre homme d'État, dans son odyssée patriotique à travers l'Europe, en quête de sympathies pour la *pauvre blessée* qui étonnait le monde par son héroïsme, sans pouvoir le toucher par ses malheurs. Il fallait entendre Paul de Rémusat raconter les angoisses et les douleurs de M. Thiers, accablé d'années, mais retrouvant pour être utile à la France toutes les ressources de son intelligence, toujours souple, de plus en plus étendue, ennoblie par l'expérience et par le sentiment des périls que courait la patrie. Ceux qui ont recueilli ces confidences ne les ont jamais oubliées.

Nommé par le département de la Haute-Garonne représentant à l'Assemblée nationale, Paul de Rémusat, pendant que son père avait l'honneur d'aider M. Thiers à achever la libération du territoire, était au nombre des fondateurs de la République. Il lui resta toute sa vie fermement dévoué.

Ce serait faire l'histoire de ces vingt-six dernières années que de parler de ses convictions politiques. Il n'a pas varié dans ses opinions et n'a pas dévié de la ligne qu'il s'était tracée. S'il fallait caractériser sa conduite, nous dirions qu'elle fut digne du nom qu'il portait, par son libéralisme impénitent, par la générosité de ses idées et de ses sentiments, par son attachement réfléchi aux principes de la Révolution française. Il avait trop lu pour ne pas être un modéré. Il était trop éclairé pour ne pas com-

prendre dans notre démocratie la nécessité du gouvernement du pays par le pays, et aussi les devoirs et les responsabilités qui y sont inhérents.

Tant que sa santé le lui a permis, il était assidu à nos séances, portant une attention soutenue aux discussions. Ses critiques, s'il avait à en faire, étaient toutes dans la finesse de son sourire. Mais sa réserve et sa discrétion n'excluaient ni la fermeté de l'intelligence, ni la décision du jugement. Il est permis de le dire, devant la majesté de la mort, Paul de Rémusat n'était pas un sceptique.

Jusqu'à l'heure suprême de la séparation, il avait conservé les qualités d'une société que nous ne reverrons plus, une extrême élégance dans l'esprit et dans les manières, une façon de parler sans élever la voix et de contredire sans insister, un respect profond pour la personne humaine; il était parfaitement naturel; jamais la moindre prétention, jamais la moindre recherche de l'effet à produire. Et comme son père, par un principe de haute probité morale, il était très attentif à ne pas se tromper et à ne pas tromper les autres. C'est pour les individualités de cette trempe que le mot d' « homme distingué » aurait été créé, s'il n'existait pas.

Comme il va nous manquer, Messieurs ! Comme sa compagnie nous était précieuse ! Nous assistons à la disparition complète d'une sorte génération qui cachait la fermeté sous la bonne grâce. J'apporte à l'un de ses derniers représentants, à M. Paul de Rémusat, avec un fidèle souvenir, l'hommage du Sénat, qu'il honorait.

